

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°4 du 18 janvier 2013

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.

Du 8 octobre 2012

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.

Du 8 octobre 2012

NOR D E F F 1 2 3 6 3 2 7 A

Texte modifié :

Arrêté du 14 décembre 2009 (JO n° 296 du 22 décembre 2009, texte n° 23 ; signalé au BOC 3/2010 ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 239 du 13 octobre 2012, texte n° 14 ; signalé au BOC 4/2013.

Par arrêté du ministre de la défense en date du 8 octobre 2012 et à compter du 1^{er} novembre 2012, l'arrêté du 14 décembre 2009 modifié portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement est modifié comme suit :

I. Au tableau de l'article 1^{er}, la régie de recettes et d'avances instituée auprès du service de l'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement, site de Balma (Haute-Garonne), est supprimée.

II. La suppression de la régie mentionnée au I. du présent arrêté met fin aux fonctions du régisseur concerné.